



L' HERMINE

Règlement 2020



Epreuve Individuelle incluant un classement final par Equipes, elle est ouverte à tous les seniors et vétérans licenciés dans un club de Bretagne affilié à l'Association des Seniors Golfeurs de Bretagne (ayant réglé sa cotisation) et à jour de leur cotisation à l'A.S de leur club.

Agé(e)s la veille de l'épreuve de 50 ans et plus pour les Dames comme pour les Messieurs.

Forme de jeu : stableford (brut et net)

Coups reçus : maximum 36. Les **handicaps de jeu** (et non pas les index) supérieurs seront bloqués à 36

Marques de départ : dames : **rouges** messieurs : **jaunes**

Dates des épreuves : voir le calendrier sur le site des Seniors golfeurs de Bretagne.

<https://www.seniorgolfeursdebretagne.com/en-savoir-plus/hermine-100177>

Inscriptions : quel que soit le mode celles-ci doivent être faites au minimum 6 jours avant la rencontre. 2 cas de figure :

1. L'organisateur gère les inscriptions via son ISP :

Dans ce cas la rencontre sera créée sur son site au minimum 15 jours 3 semaines avant la compétition et close 6 jours avant. Le club organisateur doit avertir tous les autres clubs concernés par la compétition que les inscriptions doivent se faire sur ISP, y compris pour les joueurs de clubs n'utilisant pas ISP.

2. Pour les autres clubs organisateurs n'utilisant pas ISP, 2 possibilités :

a) Conserver une inscription via mail ou fax

b) Utiliser l'ISP du SGDB pour créer leur compétition et générer les 2 fichiers :

Le fichier « TXT » des numéros de licence des participants qui sera importé dans RMS

La liste des participants avec nom, prénom, club, index et numéro de licence et commentaire (covoiturage....)

Au club recevant la compétition ou au délégué départemental d'informer les autres clubs de la procédure à suivre

En cas de modifications dans le déroulement de la rencontre, les clubs qui se déplacent doivent en être informés au minimum 3 jours avant.

Dans les départements où les qualifications se déroulent sur deux jours, lors de l'inscription, **les joueurs préciseront 1er jour ou indifférent.**

Heures de départs Les horaires de départ sont accessibles via le site des seniors golfeurs de Bretagne <https://seniorgolfeursdebretagne.com/> et voir Départs/Résultats dans chaque rubrique départementale

Désistement : pour les ½ finales comme pour la finale, chaque club pourra procéder à leur remplacement en prenant les joueurs(euses) dans l'ordre de la liste du classement Net du club, liste fournie pour ce niveau de l'épreuve.

Comité de l'épreuve : les Responsables « seniors » du club accueillant plus le directeur du club ou un membre du CA de l'AS. En cas de litige, la Commission Sportive des Seniors de Bretagne est habilitée à trancher.

Résultats : afin que les délégués départementaux préparent les listes des qualifiés, chaque club organisateur transmettra, par courrier électronique et dans les meilleurs délais, **les fichiers résultats Brut et Net toutes séries confondues dans le format texte (csv)**. Copie sera envoyé au secrétariat et à la commission sportive.

Adresses e-mail :

Le secrétaire SGDB René CHARLES : renecharles@aol.com
Commission sportive : Daniel LIGOT daniel_ligot@orange.fr
22 : André JOLY andre.joly50@orange.fr
29 : Christian PHILIPPOT christian.philippot@orange.fr
35 : Bertrand NASSIVET bertrand.nassivet@wanadoo.fr
56 : Gilbert CHEVALIER gilbert.chevalier@wanadoo.fr

Coût maximal pour chaque épreuve :

Pour les qualifications:

- Réduction négociée par chaque délégué départemental sur le prix du green-fee pratiqué dans le golf le jour de la compétition.
- Droit de jeu : 5€

Pour les ½ finales et la finale :

Le terrain étant loué par SGDB, il est demandé un droit d'engagement de **25€** (droit de jeux compris) à chacun des joueurs(euses) qu'ils appartiennent ou non au club recevant la compétition.

Attention, règlement à l'ordre de SGDB en chèque avec autant que possible regroupement des chèques par club pour l'ensemble de leurs qualifiés.

Déroulement des épreuves :

1- Phase qualificative:

- **2 compétitions départementales** réservées aux joueurs du département.

En fonction des contraintes du nombre de joueurs pour les différentes qualifications départementales, principalement si elle déroule sur une seule journée, les joueurs ayant participé à la Q1 de leur département ne seront pas prioritaire pour la Q2

2- Demi-finales:

Pour participer aux ½ finales, en fonction du nombre de journées de qualification organisées, chaque département aura deux possibilités de sélection:

1) un jour de compétition par qualification : maximum théorique de 240 joueurs pour les 2 journées : Sélection de 10 bruts et 20 nets par qualification

En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative, en brut comme en net : le départage se fera sur le total des 9, 6, 3 et dernier trou du retour de chaque qualification.

2) deux jours de compétition par qualification : maximum théorique de 480 joueurs

Sur l'ensemble des résultats des deux qualifications, **sélection des 20 meilleurs bruts et les 40 meilleurs nets.**

En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative, en brut comme en net : le départage se fera sur le total brut+net de la carte des joueurs/joueuses sélectionnée pour aller en ½ finale. Si une égalité persiste, le départage se fera alors sur le total des 9, 6, 3 et dernier trou du retour des cartes à départager.

En cas d'égalité, c'est le BRUT qui prime sur le NET :
soit entre deux joueurs
ou entre le brut et le net du joueur pour sa qualification

Les remplacements (sans limitation) seront pris dans la liste complète du club en Net.

Cela donne donc un total maximum de 120 joueurs par ½ finale.

3- Finale (Individuel et Equipe):

3-1 Qualification :

Chaque ½ finale va déterminer la liste des joueurs(euses) qualifié(e)s pour la finale. Soit par ½ finale :

- les 20 meilleurs Brut
- les 40 meilleurs Net (le Brut primant le Net)

Ce qui donne un total de 120 joueur(euse)s qualifié(e)s.

En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative, en brut et en net : le départage se fera sur le total des 9, 6, 3 et dernier trou du retour.

3-2 Classements :

a) **Un classement par Equipes de Club** Il récompense les podiums pour :

L'HERMINE : Réservé aux clubs ayant au moins 5 qualifié(e)s en finale

En additionnant pour chaque club les 2 meilleures cartes en **Brut** et les 4 meilleures cartes en **Net**.
Les scores en Brut et en Net sont cumulables.

Le départage s'effectue sur le total **sur le retour** des 2 cartes en Brut puis sur le total **sur le retour** des 3 cartes en Net

Le TRISKELL : Réservé aux clubs ayant moins de 5 qualifié(e)s en finale

En additionnant pour chaque club les 2 meilleures cartes en **Net**.

Le départage s'effectue sur le total des 2 cartes **sur le retour** puis sur le **total en Brut**

b) Un classement Individuel

- **Dotation Brut** : récompense les 1er Brut Dames et 1er Brut Messieurs
- **Dotation Net** : récompense les 4 meilleures Net Dames et les 5 meilleurs Net Messieurs

La Commission sportive